

**Conférence de presse de l'économie**  
**Malgré la crise, le GSsA veut supprimer 10 000 emplois**  
Jeudi 29 octobre 2009

Seul l'exposé prononcé fait foi

## L'initiative du GSsA coûterait 10 000 emplois et 500 millions de francs

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite préciser d'entrée de cause que cette votation ne porte ni sur la guerre, ni sur la paix. L'économie suisse porte le plus grand intérêt aux efforts menés dans le monde en faveur de la paix. Cela ne sert à rien de se cacher la réalité. Les confrontations guerrières existent. Mais il suffit de jeter un regard sur la carte du monde pour s'apercevoir que dans la grande majorité des pays, les armes sont consacrées à la défense. Il en est de même en Suisse. Nous avons le droit de nous défendre. C'est pourquoi nous avons nous aussi notre propre industrie d'armement. Toutefois, pour maintenir cette industrie, les entreprises dépendent des exportations. Le Conseil fédéral veille à ce qu'il ne soit fait aucun abus des biens d'exportation et applique à cette fin une loi rigoureuse. Mais aujourd'hui, nous voulons surtout commenter les aspects économiques de l'initiative pour l'interdiction des exportations.

La démarche commune des associations économiques et de la branche concernée le montre: l'économie suisse rejette catégoriquement l'initiative du GSsA « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Son application priverait toute une branche et ses nombreux sous-traitants et prestataires de sa base d'existence. Cela amènerait les entreprises à fermer leurs sites de production, avec pour conséquence la disparition d'emplois. Les milieux économiques évoquent la perte de plus de 10 000 emplois au total. Dans la perspective de la votation du 29 novembre, la Confédération a commandité une étude précisant les conséquences à attendre de l'application de l'initiative. C'est sur les chiffres fournis par cette étude que se fonde l'appréciation du Conseil fédéral. Mais celle-ci ne prend en compte que les fabricants directement concernés par le matériel de guerre et les biens militaires spécifiques, de même que leurs sous-traitants.

En revanche, l'étude ne prend pas en considération les conséquences sur les produits utilisés à des fins tant civiles que militaires. La raison en est que ces produits ne seraient pas concernés directement par le texte de l'initiative. Mais cette affirmation des auteurs de l'initiative n'est qu'une demi-vérité. Car dans la pratique, il en va tout différemment. Peter Dietrich vous démontrera avec précision pourquoi le

texte touche aussi indirectement les biens civils. Tout comme le boulanger ou le peintre peut être concerné. Dans son exposé, Hans-Ulrich Bigler en dira plus à ce sujet.

Compte tenu de toutes ces incidences, il faudrait même s'attendre à la perte de plus de 10 000 emplois si l'initiative était acceptée. Le Conseil fédéral précise lui aussi dans son message que les 5 100 emplois mentionnés dans l'étude pourraient facilement doubler si l'on prend en considération les conséquences sur les biens qui peuvent être utilisés tant à des fins civiles que militaires. Il en ressort que plus de 10 000 emplois sont hautement menacés, dont la moitié chez les sous-traitants.

#### **Aide à la reconversion inutile**

Le soutien apporté par la Confédération pendant dix ans n'atténuerait en rien la perte de ces 10 000 emplois. On ne connaît à ce jour aucun exemple de reconversion réussie prescrite par l'Etat. Dans de nombreuses entreprises concernées, la culture d'entreprise est très marquée par la qualité, la précision et la sécurité. Il n'est pas facile de transférer artificiellement cet esprit d'entreprise particulier sur un autre marché.

Et puis, que signifierait une telle reconversion pour les différents concurrents? Les entreprises qu'il s'agirait de reconvertir devraient pénétrer artificiellement d'autres marchés. Il leur faudrait tenter d'en chasser les entreprises existantes. Les aides de la Confédération se traduiraient par des distorsions de concurrence manifestes et ce sont les emplois des entreprises initialement présentes sur ces marchés qui disparaîtraient. On assisterait alors à un déplacement des pertes d'emplois vers les entreprises et les travailleurs qui ne peuvent compter sur l'aide fédérale. Ce serait un non-sens de politique économique que ni la Confédération, ni l'économie ne souhaitent.

#### **L'initiative coûterait au moins 500 millions de francs au contribuable**

A cela s'ajoute que dans la première phase décisive de l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, la Confédération ne pourrait pas encore verser d'aide. Il faudrait d'abord créer les bases légales nécessaires. On sait par expérience qu'un processus de ce genre prend du temps et qu'en attendant son aboutissement, les entreprises concernées vivraient une période difficile sans bénéficier d'aucun soutien. Même si l'aide à la reconversion ne serait d'aucune efficacité et qu'elle manquerait son but tant sur le plan du contenu de la mesure qu'en ce qui concerne son étalement dans le temps, elle n'en entraînerait pas moins immédiatement des coûts énormes pour la Confédération. L'étude de Bak Basel Economics arrive à la conclusion que l'aide à la reconversion, l'augmentation des charges pour les assurances sociales et les pertes fiscales engendreraient au moins 500 millions de francs de frais pour la Confédération. Ce serait alors aux contribuables à passer à la caisse. Donc à chacun et chacune d'entre nous. Suivant l'aménagement de l'aide à la reconversion, les coûts pourraient être encore sensiblement plus élevés. La Confédération devrait consacrer des centaines de millions de francs de recettes fiscales pour une tâche qui lui serait confiée tout à fait inutilement. C'est pourquoi l'initiative est aussi insensée sous l'angle de la politique financière.

#### **Le véritable but de l'initiative: affaiblir l'armée**

Malgré la tentative inutile des auteurs de l'initiative d'atténuer les conséquences de leur projet, il n'en reste pas moins que 10 000 emplois passeraient délibérément à la trappe. Derrière chacun de ces postes, c'est le destin d'un individu qui est en jeu. Il est choquant que les auteurs de l'initiative voient dans cette démarche un mal nécessaire pour abolir l'armée. Car tel est en fait le but du Groupe pour une Suisse sans armée. Le peuple ayant refusé par deux fois d'abolir directement l'armée, les auteurs de l'initiative passent par la bande pour affaiblir progressivement l'armée.

### **Une initiative qui n'a pas sa place en période de crise**

De notre point de vue, détruire à dessein 10 000 emplois ne se justifie à aucun moment. Mais au vu de la montée actuelle du chômage, l'initiative est absolument hors de propos. Car même si des signes en partie positifs s'annoncent à l'horizon conjoncturel, aucune détente ne se manifeste encore sur le front du chômage. On le sait par expérience, l'évolution dans ce domaine suit celle de la conjoncture avec un certain retard. La recherche d'emploi, déjà difficile pour les personnes touchées, le deviendrait davantage encore pour les nouveaux chômeurs. Il est donc étonnant que la gauche soutienne cette initiative. Ces milieux sont précisément ceux qui par ailleurs ne se lassent pas de relever qu'ils s'engagent pour les travailleurs. Mais là, ils trahissent manifestement leurs intérêts. L'économie suisse de son côté défend la place économique suisse et les emplois dans notre pays. Elle dit NON à l'initiative pour l'interdiction des exportations.

### **Trois raisons de dire Non à l'initiative du GSsA**

En résumé, les trois principales raisons de refuser l'initiative du GSsA:

- L'initiative provoquera la perte de 10'000 emplois et coûtera aux contribuables 500 millions de francs
- Avec l'initiative, une grande partie de notre industrie de défense devra mettre la clef sous la porte ou se délocaliser. Cela accroîtra notre dépendance face à l'étranger et affaiblira la capacité d'engagement de notre armée en cas de crise.
- L'initiative est inutile puisque la Suisse dispose déjà de la législation la plus stricte d'Europe en matière de contrôle des exportations de matériel de défense.

Les cantons et la population ont déjà une fois massivement refusé la première initiative interdisant les exportations. Le 29 novembre, nous pourrons dire une deuxième fois clairement Non.

Je vous remercie de votre attention.